

Initiation habilitation électrique Intervention générale et travaux B1 - B1V - B2 - B2V - BR - BC



Durée de la formation : 14 h.

:

Référence : PSWW03

Description de la formation

Objectif :

Acquérir les savoirs et savoir-faire en matière de prévention du risque électrique correspondant au titre d'habilitation visé conformément à la norme NF C 18-510.

Programme :

Formation théorique - 7 h

- Tronc commun de connaissances
- Module spécifique **HO**
- Module spécifique **B1-B1V-B2-B2V**
- Module spécifique **BR**
- Module spécifique **BC**

Formation pratique et évaluation - 7 h

- Mise en pratique des connaissances
- Evaluation théorique et pratique

DUREE TOTALE : 14 h

Validation :

A l'issue de l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques un avis nominatif indiquant l'habilitation recommandée et un formulaire d'habilitation sont remis à chaque participant.

Un recyclage est à dispenser selon une périodicité recommandée de 3 ans, à définir par l'employeur conformément à la norme NFC 18-510.

Attestation de fin de formation remise au participant.

Attestation de présence pour la formation pratique et l'évaluation.

Pré-requis :

Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension, chargé d'intervention d'entretien et de dépannage, chargé de consignation en basse tension et amené à entrer dans des locaux ou à proximité d'installation Haute-Tension sans intervention sur la Haute-Tension.

Avoir des compétences en électricité dans le domaine de la tension considéré, sur les ouvrages ou

installations électriques, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle (différencier les grandeurs électriques, identifier les dispositifs de protection, lire un schéma électrique.